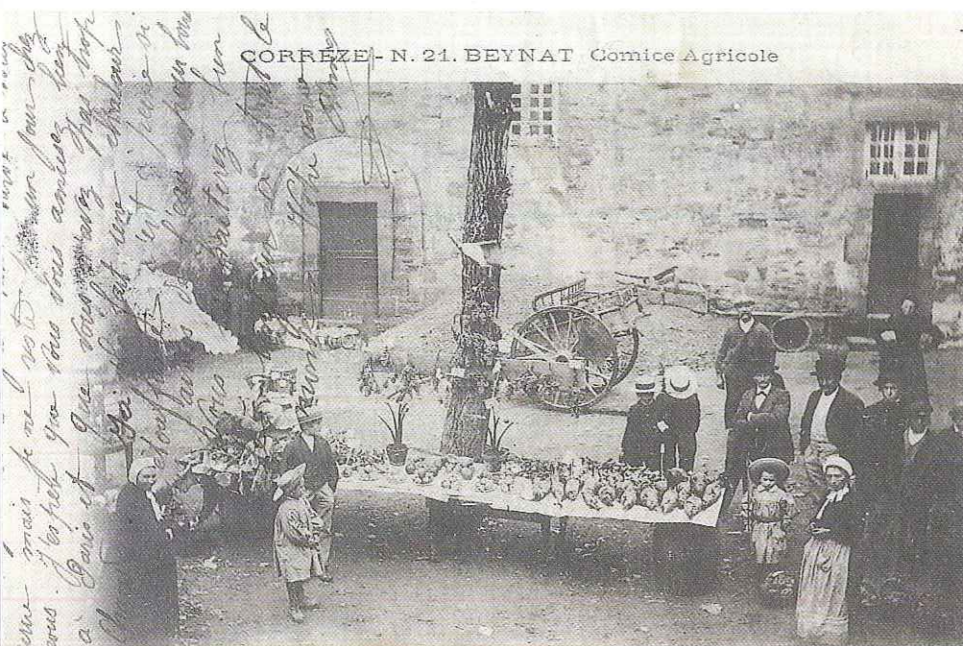


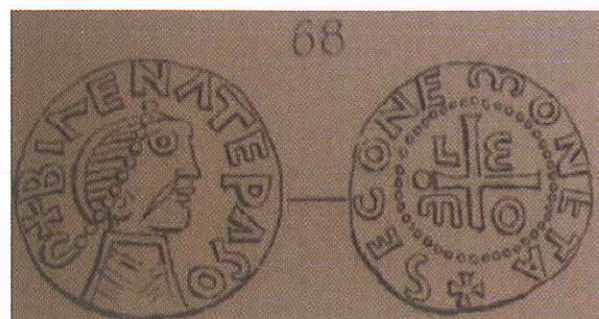
# Histoire des foires et marchés à Beynat...



Carte postale - Comice agricole - Place de l'Eglise vers 1903 - collection Denis Baffet



Carte postale - Le marché rue de l'Hôtel de ville vers 1910 -- collection Denis Baffet



Triens de sou mérovingien en or fabriqué à Beynat (Biaenate Pago) dans le comté des Lémovices (LEMO), par le « monnayeur » Secone

## L'actualité municipale nous incite à aborder l'histoire des foires et marchés à Beynat.

Trois éléments en effet ont récemment ponctué ou vont le faire prochainement, la vie de notre cité : c'est bien sûr d'une part la construction de la halle marchande qui va bientôt être mise en chantier en lieu et place de l'ancienne usine des confitures Delvert (transformée elle-même en caserne de pompiers puis en bâtiment de stockage municipal) et d'autre part, depuis 2015, à la fois l'ouverture d'un marché dominical sur la place du même nom et la réapparition de foires aux bestiaux, en plein cœur du bourg, rappelant aux plus anciens beynatois l'ambiance des grosses foires d'antan.

- Faire l'historique des foires de Beynat, c'est se plonger au moins, plus de 7 siècles en arrière ! Beynat est en effet une "Paroisse" très ancienne, remontant au début de la christianisation, comme la plupart des paroisses dédiée à St Pierre.

### LES FOIRES AU MOYEN ÂGE

- Nous sommes au 13<sup>e</sup> siècle. Beynat fait partie de la Vicomté de Turenne et est une co-seigneurie. Le château fort de Beynat, en plein cœur du bourg, est tenu par 4 co-seigneurs, à cette époque les Montceaux. En 1284, ces derniers (quatre frères) accordent aux habitants de « tenir foire 2 ou 3 fois par an, et plus souvent même, s'il leur plaît ». Il y aura trois foires, la foire du 6 mai, celle de l'Avent (le 1<sup>er</sup> dimanche après le 26 novembre) et probablement celle du 2 août, lendemain de la fête du patron primitif de Beynat, St Pierre aux liens.

Il s'agit sans doute, d'après Marguerite Guély, grande spécialiste de la Vicomté de Turenne, de la confirmation de foires plus anciennes. N'oublions pas que Beynat fut sous les Mérovingiens puis sous les Carolingiens une entité administrative importante en Limousin, pagus sous les premiers et vicairie sous les seconds et que l'on y « battait monnaie ».

### AU 18<sup>ÈME</sup> SIÈCLE ET SOUS LA RÉVOLUTION

- Il faudra attendre le 18<sup>e</sup> siècle pour avoir de nouvelles données sur les foires et marchés de Beynat : il y a alors 7 foires (les 20 janvier, 22 février, 3 mai, 2 juillet, 2 août, 22 septembre et le 9 décembre) et un marché hebdomadaire le jeudi.

- Ce marché du jeudi, pour une raison et à une date qui nous échappent, est supprimé sous la Révolution. Jean Chabrignac, maire de Beynat sous le Consulat va demander au préfet de la Corrèze le rétablissement du marché, ainsi d'ailleurs que 5 foires supplémentaires.

Pour cette dernière demande, il n'aura pas gain de cause. Le sous-Préfet de Brive est contre, arguant que « plus on multiplie les foires, (...) moins elles valent », ajoutant qu'« elles portent un grand préjudice à l'agriculture et font perdre à l'agriculteur un temps précieux, en propageant l'oisiveté et le libertinage ». (!) Par contre, après un premier refus du ministre de l'intérieur, le célèbre savant chimiste Chaptal en l'an IX (1801), ce dernier revient sur sa décision et fait rétablir le marché hebdomadaire du jeudi à Beynat, sous la pression du « citoyen » Verneilh, préfet de la Corrèze. Un décret est pris par Bonaparte, premier Consul, le 14 fructidor an X de la République

une et indivisible (1<sup>er</sup> septembre 1802) et parait dans le Bulletin des lois de la République. Le rétablissement du marché est accueilli par les autorités beynatoises avec une satisfaction toute particulière et lorsque le préfet Verneilh se rend à Beynat le 9 avril 1802 (19 germinal an X), il aura la surprise d'être reçu en héros : sur une des cloches de l'église venant d'être fondue, un poème y est gravé qui lui est destiné :

« *Beynat comme Lyon, longtemps persécuté Fut par son bienfaiteur en l'an X visité. Bonaparte au premier rendit son opulence, Verneilh préfet rendit au second l'espérance ; Le 19 germinal fut pour nous l'heureux jour Où nous pûmes ici lui peindre notre amour, Si d'un marché Beynat obtint la jouissance, À lui nous en devons toute reconnaissance.* »

### AU 19<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

Ce marché pâtra dans les années qui suivent, selon le maire de Beynat Pierre Delaroussie, d'une épidémie de dysenterie qui « affligea » la Commune. De même, M. Delaroussie comme plusieurs de ses successeurs au 19<sup>e</sup> siècle se plaindront régulièrement et amèrement des voies de communication désastreuses qui entourent Beynat et qui empêchent le développement du commerce alors que Beynat est idéalement situé à égales distances de Brive, Tulle, Argentat, Beaulieu, et Meyssac. La route Bordeaux-Aurillac est décrite par le maire de Beynat entre Brive et Lanteuil comme « un marais, pour ainsi dire impraticable pendant 6 mois de l'année ».

Tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, les maires n'auront de cesse de demander l'augmentation du nombre des foires à Beynat, avec plus ou moins de réussite.

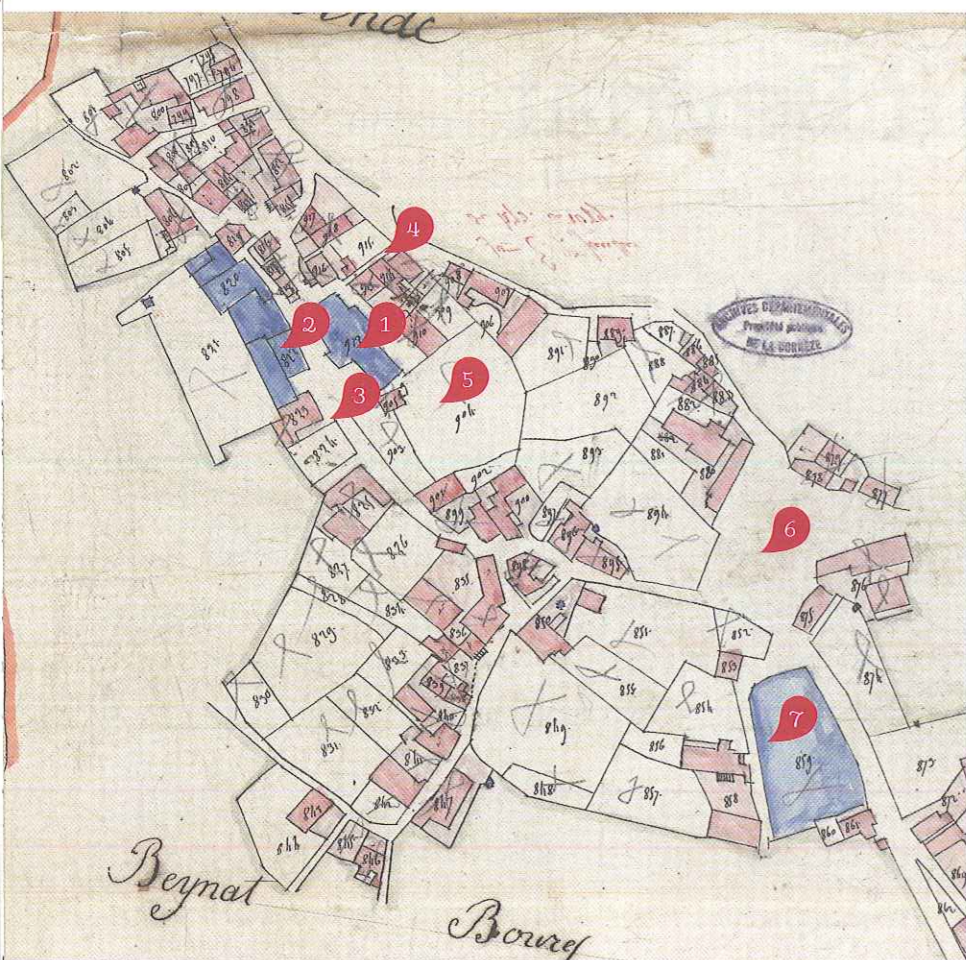
Cependant, de 7 foires en 1843, on passe à 10 en 1873, 12 en 1881, 15 en 1906 et enfin 24 à la fin de 1912. À cette même date, on obtint des autorités que les foires se tiennent à date fixe, les 11 et 27 de chaque mois.

Jusqu'en 1865, le champ de foire se trouve sur notre place actuelle du marché. L'exiguïté des lieux au vu de l'importance que prennent les foires, (souvenons-nous que notre place actuelle du Souvenir était à l'époque occupée par le cimetière), la foule d'hommes et de bêtes qui envahissent le bourg font ouvrir par la Municipalité en 1865 un nouveau foirail dans le bas du bourg. Celui du haut recevra sans modification les veaux, vaches et agneaux. Par contre les porcelets et les truies pleines seront désormais à proximité de la rampe qui mène à notre rue actuelle du 19 mars 1962.

Le marché doit impérativement se cantonner à la place de l'église où se trouve la vieille halle, les forains doivent ne pas s'installer ailleurs que dans la rue de l'église. En 1865, un arrêté du maire, Christophe de Cosnac interdit la présence « des saltimbanques, musiciens et marchands de médicaments ».

Il est intéressant pour avoir une idée de l'emplacement des foires et marchés de Beynat tel que décrit en 1865 puis tel que les ont connus nos « anciens » beynatois, de connaître quelques modifications majeures de notre bourg. Il faut savoir :

- Que dans le haut du bourg, le cimetière est définitivement désaffecté en 1922 pour laisser la



Extrait du cadastre napoléonien (1836). Archives départementales de la Corrèze

1. Église
2. La halle du 18<sup>e</sup> siècle détruite en 1901. Elle est adossée à une grange, à la place de laquelle sera construite la halle du 20<sup>e</sup> siècle
3. La place de l'église où se tient le marché du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle
4. La « grand 'rue » (actuelle rue Jean Moulin) n'existe pas. Elle date de la fin du 19<sup>e</sup> - début 20<sup>e</sup> siècle. De même, la côte de l'église ne sera créée qu'en 1927.
5. Emplacement de l'ancien château (espace non construit en plein cœur de bourg)
6. Champ de foire
7. Cimetière (actuelle place du souvenir)

#### Remerciements

Mme Marguerite Guély, M. Denis Baffet, M. Marcel Coste du Moulin à papier et M. Gilbert Marty d'Espagnagol.

#### Sources

- Marguerite Guély : conférence « foires et marchés à Beynat dans la Vicomté de Turenne »

- Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle, Tome 1 par l'abbé Poulbrière de 1910 (réédité en 1966 aux éditions Chastresse)

- « Le Limousin, pays et identité », sous la direction de Jean Tricard (Pulim 2006)

- « Monnaies mérovingiennes en or (6<sup>e</sup>me et 7<sup>e</sup>me siècle) - Internet : [snl8Z.fr/ormero.htm](http://snl8Z.fr/ormero.htm)

- Les archives de la mairie de Beynat et les délibérations du Conseil Municipal

- Les Archives départementales de la Corrèze



Poids public et sa bascule, ârne et vestige des foires d'antan

place à un jardin public au milieu duquel sera érigé le Monument aux morts (ce jardin public sera détruit dans les années 60 et le Monument aux morts sera déplacé en 2002 à la place qu'il occupe aujourd'hui).

- Que la grand'rue (rue Jean Moulin) n'existe qu'à partir de la toute fin du 19<sup>e</sup> début 20<sup>e</sup> : en fait, on voit bien sur le cadastre dit napoléonien (1836 pour Beynat) que le milieu du bourg est occupé par un « no-mans land » correspondant à l'emplacement de l'ancien château du bourg détruit en 1586 pendant les guerres de religion.

- Que de la même façon, la côte de l'église, si importante aujourd'hui pour la circulation dans le bourg, est une création relativement récente, puisqu'elle ne date que de 1927. Elle était occupée tout du long par des maisons et jardins, tel qu'entre ceux-ci et les maisons de droite en descendant (dont la maison Baffet et l'actuelle boulangerie Capelas) n'existait qu'une simple venelle.

- La place de l'église où se tenaient les marchés du jeudi au 19<sup>e</sup> siècle puis du dimanche ainsi que les jours de foires était particulièrement exigüe. Au 19<sup>e</sup>, la vieille halle, adossée à une grange faisait saillie sur la place, la réduisant d'autant. La place ne s'ouvrait à l'extérieur (vers l'ouest) que par les 2 petites ruelles que nous connaissons bien encore aujourd'hui, la côte de l'église n'existant pas.

- La vieille halle qui menaçait ruine est détruite en 1901 et remplacée par une halle neuve, inaugurée en 1903, en retrait de la place par rapport à la précédente. Lorsque les marchés de Beynat disparurent dans les années 60, elle servit de garage au corbillard, de centre de secours aux pompiers, puis de dépôt à la DDE avant d'être remplacée par la pharmacie de Mme Nicole Bray, ainsi qu'un salon de coif-

fure pour devenir tout récemment la boutique de décoration « Rosace-déco ».

On en devine les armatures et piliers en fonte qui ont été conservés avec bonheur.

#### LES FOIRES DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE.

Elles sont donc bimensuelles les 11 et 27 janvier. Nos anciens peuvent témoigner de leur importance. C'est une foule de paysans, cultivateurs, éleveurs, de tous les bourgs et villages du canton, mais aussi des cantons environnants qui se presse dans le bourg de Beynat, venus à pieds, avec carrioles et charrettes, tirées par une paire de vaches, plus rarement un cheval ou un âne. Le foirail (actuelle place du marché) reçoit les veaux et les vaches, les brebis et moutons sont tout à côté, sur la rampe (côté actuel Maison du Département). Les porcs gras sont placés sur le nouveau foirail devant le jardin public, près de l'emplacement actuel du Monument aux morts et tout près de ce bel édicule, près de la bascule, qui abrite le « Poids public ». Edifié en 1927 et restauré en 2004, lors du plan d'aménagement du bourg, il est actuellement avec la bascule le seul témoin des foires d'antan. Le bas du bourg est réservé à la foire aux porcelets et truies pleines, le long de la côte de l'église, de la rampe autour de la maison Murat et parfois même le long de la grand 'rue, tant le commerce du porc était important à Beynat.

Le marché sur la place de l'église et sous la halle fonctionnait les jours de foire et chaque semaine, non plus le jeudi comme au 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, mais le dimanche (avec des interruptions à certaines périodes). On y vendait comme au 19<sup>e</sup> siècle toute espèce de grains (froment, seigle, maïs, sarrasin), mais aussi des volailles, des œufs, du beurre, des châtaignes, pommes de terre et cerneaux de noix.

La vie sociale s'organisait autour de ces 2 événements mensuels :

les cabinets des médecins ne désemplissaient pas, on profitait de sa venue au bourg pour aller voir le Juge de Paix (la Justice de Paix se trouvait au 1<sup>e</sup> étage de la mairie actuelle et a disparu en 1958), pour consulter le notaire d'Aubazine, qui tient une permanence les jours de foire dans la salle de séjour de la maison Murat (en effet l'étude notariale de Beynat a disparu en 1926), pour se rendre dans les nombreux petits commerces du bourg. La boutique de mode, chapeaux, tissus Coste-Demarty n'ouvrait d'ailleurs que les jours de foires.

Une fois les affaires faites et parfois pour mieux les négocier, on se retrouvait pour trinquer et manger. C'est que Beynat ne manquait pas de bistros et de restaurants qui regorgeaient de monde les jours de foire. Dans les années 1950, on pouvait aller boire et manger chez Mousset, Leymonerie, Monteil, Laplace, Serre, Sembelle, Roussie, Vincent, Farges, Augeat, Sol, Espargelière, Faurie, Leyx, Geneste, Laureçon, soit 16 établissements dans le seul bourg !

Plusieurs d'entre eux possédaient des étables et écuries permettant de mettre à l'abri les bêtes le temps d'une journée, voire de vous permettre de coucher si vous veniez de loin ou si les libations avaient été un peu sévères...

L'évolution de la société, l'apparition des fourgons et camionnettes, les groupements de producteurs organisés par les syndicats agricoles, les changements de technique des marchands de bestiaux s'approvisionnant directement à la ferme, mais aussi les contraintes géographiques de notre Commune ont eu raison des foires de Beynat. Malgré les tentatives courageuses des Municipalités pour les faire vivre, en particulier la mise en place de foires primées dès 1955, les foires de Beynat s'étiolèrent pour disparaître dans les années 1960-70.

Les foires et marchés sont morts, vivent les foires et marchés à Beynat !



- C'est ainsi que le beau marché très coloré aux fleurs et à la volaille, porté par les commerçants et artisans en est aujourd'hui à sa 26<sup>e</sup> édition.

- C'est ainsi qu'en 1992 est lancée l'idée par Pascal Coste, alors président des Jeunes agriculteurs de la Corrèze d'une foire à la châtaigne. La 1<sup>e</sup> édition aura lieu en 1993 portée par le Comité d'études noix et châtaignes du bas-Limousin et avec le soutien de la Municipalité dirigée alors par André Marleix. Le succès sera tout de suite au rendez-vous et la 24<sup>e</sup> édition qui vient d'avoir lieu cette année a été une nouvelle fois à tout point de vue une vraie réussite.

- C'est ainsi que depuis 2001 les marchés festifs des Producteurs de Pays sur les places du marché et du Souvenir attirent dans la convivialité la foule d'une clientèle locale et de touristes les mardis des mois d'été.

- C'est ainsi que depuis 2015 ont été relancés les marchés du dimanche matin sur la place du même nom. Poissons, volailles, boucherie, fromages, légumes et fruits, miel de pays sont au rendez-vous avec également fleurs, bazar et mercerie.

- C'est ainsi que depuis 2015, Beynat a renoué avec les foires primées aux bovins, foire aux veaux de lait et foire aux bovins gras qui ont été des réussites puisqu'on ne relevait le 22 septembre dernier pas moins de 50 éleveurs présents, 66 animaux et 7 acheteurs.

- En attendant la future halle marchande qui va restructurer profondément le haut de notre bourg.